

## | Aménagements routiers |

## Le Département et la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre poursuivent les aménagements d'accès à la nouvelle zone de développement économique sur les RD 925 et 69

**Le 27 juillet prochain, les travaux d'aménagement des accès à la nouvelle zone de développement économique sur les RD 925 et 69 à Saint-Riquier-ès-Plains reprendront pour deux mois et ce afin de terminer la phase 1 du chantier.**

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre a aménagé un golf sur les communes de Saint-Riquier-ès-Plains et d'Ocqueville et va créer, à proximité, des équipements de tourisme et une zone d'activités économiques tertiaire et scientifique. Ces nouvelles activités situées en bordure de la RD 69 et de l'itinéraire stratégique de la RD 925 vont modifier les flux de circulation dans ce secteur, et accroître les échanges aux trois carrefours avec ces routes départementales.

**Les aménagements seront réalisés en deux phases successives** afin d'accompagner la mise en service progressive des activités touristiques et économiques :

**Phase 1 :**

- tourne-à gauche RD 925- RD69 (réalisé en octobre 2018)
- mini-giratoire RD 69 - Route du Golf
- créneaux d'entrecroisement RD 69

**Phase 2 :**

- giratoire RD 925 – accès ZAE

**Un mini-giratoire pour accéder au golf**

Le carrefour de la RD 69 et de la route du Golf sera aménagé avec un mini-giratoire de 12 m de rayon extérieur afin de sécuriser les mouvements vers le golf et les résidences de tourisme. Les îlots seront franchissables afin de faciliter les manœuvres des engins agricoles, des poids lourds et des bus.

**Des entrecroisements facilités sur la RD 69**

Sur la RD 69, entre le futur mini-giratoire et le carrefour avec la rue des Rosiers et la route du Stade, deux créneaux d'entrecroisement permettront d'avoir une chaussée élargie à 5,50 m, ce qui facilitera le croisement des bus, des poids lourds ou des engins agricoles.

**Un tourne-à-gauche sécurisé sur la RD 925**

Afin de renforcer la sécurité et faciliter l'accès au golf et aux résidences de tourisme depuis la RD 925, l'intersection avec la RD 69 sera aménagée :

- des îlots séparateurs franchissables renforceront la perception du carrefour tout en continuant à permettre le passage des transports exceptionnels sur l'axe de la RD 925 ;
- la RD 925 sera élargie du côté Est afin d'obliger les usagers à infléchir leur trajectoire et à réduire leur vitesse d'approche ;
- le stockage des véhicules en attente de tourner à gauche sera réduit pour être adapté aux besoins.

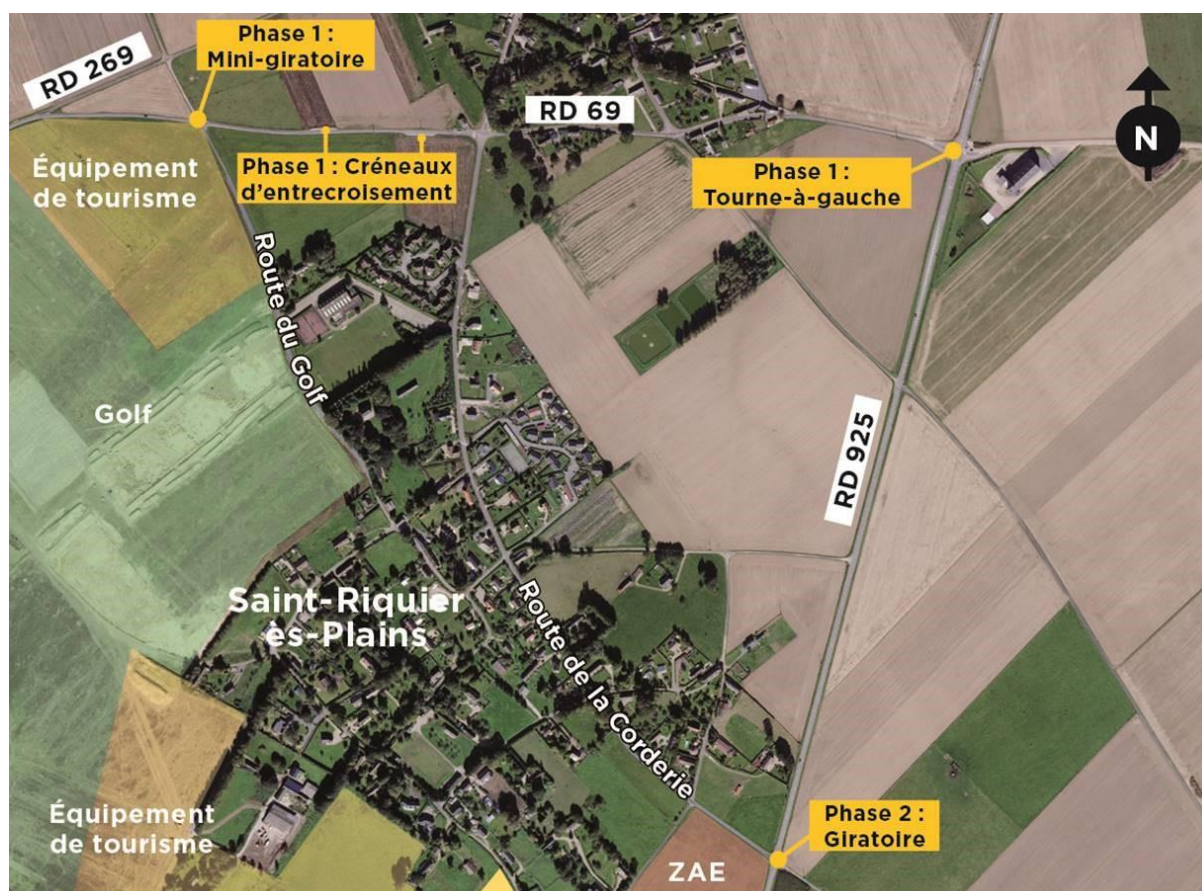
### Des aménagements intégrés dans l'environnement rural

Des plots lumineux signaleront le tourne-à-gauche et le mini-giratoire. L'engazonnement des accotements permettra de conserver le caractère rural des différents aménagements. Le calvaire sera éloigné du carrefour entre la RD 925 et la RD69, et les plantations rétablies.

### Un entretien partagé

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre assurera l'entretien des chaussées des voies communales. La commune de Saint-Riquier-ès-Plains assurera l'entretien des aménagements paysagers. Le Département de la Seine-Maritime assurera l'entretien des chaussées des RD 925 et RD 69 comme actuellement.

L'opération représente un coût global de **1,1 M€** financé par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre à hauteur de 788 000 €, et le Département de la Seine-Maritime à hauteur de 312 000 €.



Au total, ce sont 5 650 kilomètres de routes départementales qui sont entretenues, restructurées et réparées par le Département chaque année.

En 2020, la collectivité investira 49 millions d'euros afin d'assurer leur pérennité et améliorer la sécurité des usagers. Les ouvrages d'art font, quant à eux, l'objet d'une surveillance continue.



**CONTACT**  
**PRESSE**

**Sylvie SUZANON** | Chargée de Relations presse • 02 35 03 54 12 • sylvie.suzanon@seinemaritime.fr

**Camille ROUSEE** | Conseillère presse du Président • 02 35 03 55 61 • camille.rousee@seinemaritime.fr